

INFORMATION aux PARENTS D'ELEVES de PUYVERT

Cantine et Accueil périscolaire / Rentrée scolaire Septembre 2015

CANTINE :

La participation des familles est à **2,80 € par repas**, le prix facturé à la commune étant de 3,43 €. Le mode de facturation des repas est trimestriel, le mois de juin sera facturé séparément pour tenir compte de la régularisation de l'année.

Le règlement correspondant à la première période devra être remis **obligatoirement** avec la feuille d'inscription ci-jointe avant le **vendredi 31 juillet prochain**. **Attention** : **seul les repas réglés seront commandés**. (Les chèques ne seront mis à l'encaissement qu'à partir du 15 septembre 2014).

Concernant les absences, celles-ci doivent être obligatoirement signalées à la mairie le matin même (04 90 08 38 24/message répondeur), quant à leur déduction sur la facture : les 2 premiers jours d'absence ne peuvent être décomptés, un certificat médical sera exigé pour l'annulation des repas au-delà des 2 jours d'absence.

1^{ère} période (septembre à novembre)

Pour 4 jours	Pour 3 jours	Pour 2 jours	Pour 1 jour
123.20 €	92.40 €	61.60 €	30,80 €

ACCUEIL périscolaire :

La participation des familles est fixée à : **1 €** par présence le matin **1,50 €** par présence l'après-midi. Un goûter est servi aux enfants à 16h30. Le service est assuré de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h30. Il est rappelé que les familles dont les 2 parents travaillent restent prioritaires, le nombre de places étant limité.

Afin d'organiser au mieux le service, les inscriptions seront prises au plus tard le jeudi précédant la semaine concernée auprès du personnel du service.

La réunion de rentrée en présence des parents d'élèves sera l'occasion d'expliquer plus en détail ce mode de fonctionnement et permettra de recueillir les remarques et observations diverses.